



DOSSIER OFFICIEL DE CANDIDATURE

— ÉDITION 2027 —

ELLE NE SE GAGNE PAS.
ELLE SE MÉRITE.

www.dstress-massages.fr

Marque déposée à l'INPI – Référence n° 5220570



MOT DU FONDATEUR



Chers praticiens,

Le Championnat de France de massage assis et habillé sur chaise (MAHC) est né d'une conviction simple : notre métier mérite une reconnaissance à la hauteur de son exigence et de son impact.

Ce championnat est bien plus qu'une compétition. C'est un hommage à votre passion, à votre savoir-faire, et à votre engagement quotidien au service du bien-être.

À travers 3 épreuves, une sélection rigoureuse et des critères d'évaluation exigeants, nous mettons en lumière **l'excellence**, **l'humain** et le **professionnalisme** qui vous distinguent.

Ce dossier est votre point de départ. Prenez le temps de le lire, de vous l'appropriier et surtout, de vous projeter.

Peut-être serez-vous celui ou celle qui portera, fièrement, la blouse du Champion de France.

Jannick Coignard

FONDATEUR DU CHAMPIONNAT MAHC
EXPERT CSE ET QVT DEPUIS 2006



www.dstress-massages.fr

MARQUE DÉPOSÉE À L'INPI – RÉFÉRENCE N° 5220570



contact@dstress-massages.fr

L'ESPRIT DU CHAMPIONNAT



Le Championnat de France
de Massage Assis et Habillé sur Chaise
a été créé pour distinguer les praticiens
qui incarnent le plus haut niveau
**d'exigence, de professionnalisme,
de respect et de savoir-faire.**



EXCELLENCE

Rechercher
le geste juste.



RESPECT

Respecter son modèle,
le jury et
la profession.



ÉQUITÉ

Chaque candidat est
évalué selon les
mêmes critères.



SAVOIR-FAIRE FRANÇAIS

Mettre à l'honneur
le massage assis
et habillé sur chaise.



PROFESSIONNALISME

Faire rayonner
notre métier
avec exigence.

L'excellence ne s'improvise pas.
Elle se construit. Elle se transmet. Elle se mérite.



AVANT DE CANDIDATER



Avant de déposer votre candidature, prenez quelques minutes pour découvrir les conditions d'accès, les critères d'évaluation et le règlement officiel.

Ces informations vous permettront de préparer votre dossier dans les meilleures conditions et de comprendre les attentes du jury.

Une candidature bien préparée est déjà la première étape vers la finale.



DÉONTOLOGIE ET ÉTHIQUE

- ✓ Le massage assis MAHC est un modelage de relaxation, de détente et de bien-être. Il est **non médical, non paramédical, non thérapeutique**.
- ✓ En ce sens, la praticienne ou le praticien **ne peut se prévaloir d'actes ou de diagnostics d'ordre médical ou paramédical**.
- ✓ Néanmoins, il(elle) doit être en mesure d'adapter sa pratique en **respectant les limites de ses compétences** et le cadre de sécurité propre à cette discipline.
- ✓ Le **respect de la personne**, de son intégrité physique et psychique, de sa pudeur et de sa confidentialité est une valeur fondamentale.
- ✓ Tout comportement contraire à l'éthique, à la loi ou au présent règlement entraînera l'**exclusion immédiate** du championnat.

Prenez le temps de lire chaque page attentivement.
Elles constituent le guide officiel de votre candidature.



www.dstress-massages.fr



contact@dstress-massages.fr

MARQUE DÉPOSÉE À L'INPI – RÉFÉRENCE N° 5220570

LES CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'admission garantissent l'équité,
le **professionnalisme** et le niveau d'**exigence** du Championnat de France MAHC.



1 PRINCIPE GÉNÉRAL

La détermination du champion(ne) de France de MAHC se passe en deux temps.
Tout d'abord, un temps de sélection (admissibilité) est organisé en distanciel via l'analyse des dossiers de candidature puis lors d'une finale en présentiel à Paris opposant les 12 meilleurs candidats(es).



2 LES FOPAS À FAIRE : Critères d'évaluation du dossier d'admissibilité

- La Fluidité de la technique,
- L' **Oralité** (qualité de la présentation orale et de la prise en main du receveur),
- La Précision de la technique,
- L' Attitude du candidat,
- La Sécurité de la technique.



3 COMPOSITION DU DOSSIER D'ADMISSIBILITÉ

Une vidéo de 20 minutes maximum envoyée sous forme de lien de connexion où le(la) candidat(e) se présente ainsi que sa technique à un receveur avant d'enchaîner avec la réalisation de son MAHC d'une durée de 15 minutes maximum sur ce dernier (commentaires et musique possibles).

- ✓ Une vidéo de 20 minutes maximum,
- ✓ Un curriculum vitae d'une page maximum,
- ✓ Une pièce d'identité attestant de la nationalité Française,
- ✓ Une copie d'une attestation d'assurance couvrant les risques liés à la pratique du MAHC,
- ✓ Une copie du diplôme de formation en massage assis datant d'au moins 2 ans,
- ✓ Une attestation sur l'honneur de s'engager à avoir lu et respecter le règlement du championnat,
- ✓ Effectuer un règlement de 100 Euros pour les frais d'inscription.

Seuls les dossiers complets et conformes
seront examinés par le comité de sélection du MAHC.



LE (A) P.PREF

L'EXCELLENCE
RECONNUE



LE TITRE DE PRATICIEN(NE) LE PLUS
EMBLÉMATIQUE ET REMARQUABLE DE FRANCE



UN TITRE D'EXCEPTION

Le(a) gagnant(e) se verra remettre
la blouse bleue marine du champion(ne)
de France de MAHC.



LE SYMBOLE DU SAVOIR-FAIRE FRANÇAIS

Plus qu'une victoire, plus qu'un trophée,
la blouse bleue marine symbolise le savoir-faire
français. Elle représente l'ensemble des
praticien(ne)s qui excellent au quotidien
leurs massages assis et habillés à titre professionnel.



UN ENGAGEMENT

Elle engage dans telle dévotion et incite à faire
preuve d'exemplarité, de professionnalisme,
de déontologie et de respect.



UN AMBASSADEUR(DRICE)

Le(a) P.PREF devient l'ambassadeur(drice) du championnat.
et porte haut les couleurs de notre métier et de la France.

Choisir notre P.PREF,
c'est déterminer celui ou celle
qui incarne le plus
les **valeurs emblématiques**
de notre championnat.



LA BLOUSE DU CHAMPION

Elle n'est pas un uniforme.
Elle n'est pas une récompense.

Elle est le symbole du praticien(ne)
qui incarne le mieux l'excellence
du massage assis français.

À l'issue du championnat,
le vainqueur reçoit officiellement
la Blouse du Champion de France
MAHC.

**ELLE NE SE GAGNE PAS.
ELLE SE MÉRITE.**



L'EXCELLENCE • LE RESPECT • LE SAVOIR-FAIRE FRANÇAIS





LES ÉPREUVES DE LA FINALE

Un championnat d'exception en 3 épreuves exigeantes pour révéler le/la **meilleur(e) praticien(ne) de France**.



LIEU PRESTIGIEUX À DÉFINIR

Lieu prestigieux à définir



DATE À DÉFINIR

Date à définir

ZONES À
TRAVAILLER

Nuque
Épaules
Dos



01

¼ DE FINALE : Tous les candidats(es) devront faire un protocole de 10 minutes de « MAHC classique » sur 6 jurys différents (3 hommes- 3 femmes).

TÊTE
NUQUE
ÉPAULES - DOS
BRAS - MAINS



02

½ FINALE : Les 4 meilleurs candidats(es) du ¼ de finale seront retenus pour participer à la ½ finale. Ils devront ainsi appliquer leur « MAHC signature » de 15 minutes sur 4 nouveaux jurys (2 hommes – 2 femmes).

AU CHOIX DU JURY

TÊTE
NUQUE
ÉPAULES - DOS
BRAS - MAINS



03

LA FINALE : Les 2 meilleurs candidats(es) de la ½ finale seront sélectionnés pour concourir durant la finale. Ils devront alors réaliser un « MAHC personnalisé » de 15 minutes sur deux jurys « honorifiques » qui détermineront le(a) vainqueur(e).



À l'issue de ces épreuves, le vainqueur reçoit officiellement la Blouse du Champion de France MAHC.

ELLE NE SE GAGNE PAS. ELLE SE MÉRITE.





LES CRITÈRES D'ÉVALUATION DES ÉPREUVES DE LA FINALE



01

LE ¼ DE FINALE

PROTOCOLE EXPRESS 10 MINUTES

(Nuque – épaules – dos)

FAIRE DES « FOPAS »

- ★ La Fluidité de la technique,
- ★ L' Oralité,
- ★ La Précision de la technique,
- ★ L' Attitude,
- ★ La Sécurité de la technique.



02

LA ½ DE FINALE

PROTOCOLE SIGNATURE 15 MINUTES

(Tête – Nuque – épaules – dos – bras - mains)

SAISIR L' « OQASE »

- ★ L' Originalité,
- ★ La Qualité de la pression,
- ★ L' Attitude du candidat(e),
- ★ La Sécurité de la technique,
- ★ La Efficacité de la technique.



03

LA FINALE

PROTOCOLE PERSONNALISÉ 15 MINUTES

(Au choix du jury : Tête – Nuque – épaules – dos - bras - mains)

BOIRE LA « TASS »

- ★ Le Toucher,
- ★ L' Adaptation à la demande,
- ★ La Sécurité de la technique,
- ★ La Soulagement ressenti.



LA FINALE

LE PLANNING OFFICIEL DE LA FINALE



8h - 8h45

Accueil des 12 finalistes (récupération des badges et feuilles de route individuels)

9h - 9h30

Debriefing et mise en place des jurys.



10h

Session 1 – Les candidats numéro 1 à 6 pratiquent sur les 6 jury du ¼ de finale.

(Rotations de 20 minutes : 5' de prise en main du jury - 10' de MAHC - 5' de rotation + temps d'évaluation isolée de chaque jury)

12h

Session 2 – Les candidats numéro 7 à 12 pratiquent sur les 6 jury du ¼ de finale.



13h30

Pause et délibérations du jury du ¼ de finale avec le président,

14h30

Annonce des 4 demi-finalistes et présentation de la ½ finale.



15h

Session 3 – Début de la ½ finale, les 4 demi-finalistes interviennent sur 4 nouveaux jury.

(Rotations de 25 minutes : 5' de prise en main du jury - 15' de MAHC signature - 5' de rotation + temps d'évaluation isolée de chaque jury)

16h45

Pause et délibérations du jury de la ½ finale avec le président,

16h45

17h

Annonce des 2 finalistes.



17h30

Session 4 – Finale, les 2 finalistes travaillent sur les 2 nouveaux jury « honorifiques ».

(Rotations de 25 minutes : 5' de prise en main du jury - 15' de MAHC personnalisé - 5' de rotation + temps d'évaluation isolée de chaque jury)



18h30

Pause et délibérations du jury de la finale avec le président,

18h45

Annonce du vainqueur et remise de la « blouse bleue » de champion(ne) de France de MAHC,

19h15 - 21h00

Cocktail.



ENGAGEMENT



EXCELLENCE



RESPECT



BIENVEILLANCE



PASSION

LE RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT

1/3



INFORMATION IMPORTANTE

Le non-respect du présent règlement peut entraîner, après examen de la situation par l'organisation, **des mesures pouvant aller jusqu'à l'exclusion de la compétition**. En cas de comportement contraire à la loi ou portant préjudice à l'organisation, des démarches appropriées pourront être engagées conformément à la réglementation en vigueur.



1. CONDITIONS D'ACCÈS AU CHAMPIONNAT

Pour participer au Championnat de France de Massage Assis Habillé sur Chaise (MAHC), chaque candidat doit fournir les éléments suivants :

- ✓ Une vidéo de présentation d'une durée maximale de 20 minutes, transmise sous forme de lien de consultation. Cette vidéo devra comporter : une présentation du candidat ; une présentation de sa pratique ; une démonstration de massage assis habillé sur chaise (MAHC) d'une durée maximale de 15 minutes sur un modèle volontaire. Les commentaires et la musique sont autorisés.
- ✓ Un curriculum vitae actualisé, limité à une page.
- ✓ Une pièce d'identité en cours de validité.
- ✓ Une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle ou tout document équivalent couvrant l'activité du candidat.
- ✓ Une copie du ou des certificats, diplômes ou attestations de formation en massage assis.
- ✓ Une attestation sur l'honneur certifiant avoir pris connaissance du règlement et s'engager à le respecter.
- ✓ Le règlement des frais d'inscription d'un montant de 100 € TTC, permettant l'étude du dossier de candidature.



INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

En cas de qualification pour la finale, chaque candidat pourra être accompagné d'une personne de son choix, sous réserve du respect des conditions d'accès au lieu de l'événement.



2. LES ÉPREUVES ET LES CRITÈRES D'ÉVALUATION

Le Championnat de France de Massage Assis Habillé sur Chaise se déroule en deux phases :

PHASE DE SÉLECTION

Les candidatures sont étudiées à partir des éléments transmis lors de l'inscription. À l'issue de cette phase, les candidats retenus sont invités à participer à la finale en présentiel.

FINALE

La finale se déroule sur une journée et comprend trois étapes :



QUART DE FINALE

L'ensemble des candidats réalise un protocole de massage assis habillé sur chaise d'une durée de 10 minutes devant plusieurs jurés.

Zones pouvant être travaillées :

- nuque
- épaules
- dos

Le sens et l'ordre du protocole sont laissés à l'appréciation du candidat.



DEMI-FINALE

Les candidats sélectionnés à l'issue du quart de finale réalisent un protocole « signature » d'une durée de 15 minutes.

Zones pouvant être travaillées :

- nuque
- épaules
- dos
- tête
- bras
- mains



FINALE

Les finalistes réalisent un protocole personnalisé de 15 minutes devant un jury final.

Les membres du jury peuvent préciser, avant l'épreuve, les zones ou objectifs prioritaires à prendre en compte parmi les zones autorisées.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les candidats sont évalués notamment sur :



la qualité de l'accueil et de la prise de contact



la fluidité du protocole



la maîtrise technique



l'adaptation aux besoins exprimés



la qualité de la pression



la posture et l'ergonomie du praticien



le respect des règles de sécurité et d'hygiène



le confort global procuré au modèle



la cohérence et la personnalisation du protocole



Les décisions du jury sont souveraines.



Les grilles détaillées d'évaluation ainsi que les notes individuelles demeurent confidentielles et ne sont pas communiquées aux candidats, sauf décision contraire de l'organisation.

LE RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT

2/3



Le non-respect du présent règlement peut entraîner des **sanctions** pouvant aller jusqu'à l'**exclusion** de la compétition. En cas de comportement contraire à la loi ou portant préjudice à l'organisation, des poursuites pourront être engagées conformément à la réglementation en vigueur.



3. SÉCURITÉ ET ASSURANCE

La sécurité des participants est une priorité. Chaque candidat doit être couvert par une assurance responsabilité civile professionnelle adaptée à son activité. Le candidat reste seul responsable des éventuels dommages causés à autrui. Ce championnat évalue des pratiques dans le cadre du bien-être et de la relaxation. Il ne remplace en aucun cas un traitement médical ou thérapeutique. Les actes relevant du domaine médical sont réservés aux professionnels de santé habilités. Les techniques présentant un risque ou pouvant porter atteinte à l'intégrité physique ou psychique de la personne sont interdites.



4. HYGIÈNE

Les candidats doivent respecter les règles d'hygiène et de propreté. Ils doivent se laver ou se désinfecter les mains avant et après chaque passage. L'utilisation de gels hydroalcooliques, de produits ou de textiles propres (huiles, crèmes, serviettes, etc.) est requise. Les candidats doivent adopter une tenue propre et adaptée, les cheveux longs attachés et un maquillage discret.



5. TENUE DES CANDIDATS

La tenue doit être propre, sobre et confortable, et permettre une pratique en toute sécurité. Seuls sont autorisés : pantalons, T-shirts, polos et chaussures fermées et confortables. Les vêtements tels que shorts, bermudas, jupes ou tenues inadaptées à la pratique sont interdits.



6. MATÉRIEL

Le matériel nécessaire à la réalisation des épreuves est fourni par l'organisation, notamment la chaise de massage assis habillé, le gel hydroalcoolique, les textiles à usage unique et tout autre matériel requis. Chaque candidat est responsable de ses effets personnels.



7. ALCOOL, DROGUES ET SUBSTANCES

La consommation d'alcool, de drogues ou de substances illicites est strictement interdite avant et pendant l'événement. Un candidat en état d'ébriété ou sous l'emprise de substances illicites ne sera pas autorisé à participer. L'organisation se réserve le droit de demander le départ immédiat du candidat concerné. Il est interdit aux candidats d'apporter ou de consommer de l'alcool ou des boissons énergisantes sur le lieu de l'événement.



8. RESPECT DES HORAIRES

Chaque candidat doit se présenter à l'heure et respecter le planning communiqué par l'organisation. Tout retard peut entraîner un temps d'échauffement réduit, une pénalisation ou, le cas échéant, l'exclusion de la compétition.



9. RESPECT DES JURYS, DES LIEUX ET DES PERSONNES

Les candidats s'engagent à adopter une attitude respectueuse et professionnelle envers les jurys, les autres participants, les bénévoles, le personnel et le public. Tout comportement inapproprié, propos injurieux, discriminatoire ou menaçant, ou toute forme de harcèlement entraînera des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion de la compétition, sans préjudice d'éventuelles poursuites. Les candidats doivent également respecter les lieux, le matériel et les consignes de sécurité.

LE RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT

3/3



Le non-respect du présent règlement peut entraîner des **sanctions** pouvant aller jusqu'à l'**exclusion de la compétition**.

En cas de comportement contraire à la loi ou portant préjudice à l'organisation, des poursuites peuvent être engagées conformément à la réglementation en vigueur.



10. COMMUNICATION AVEC LE JURY

Les candidats s'abstiennent de communiquer avec les jurys en dehors des temps prévus durant la compétition. Aucune demande d'avis ou d'information concernant le jugement ne peut être formulée. Les jurys exercent leur mission en toute neutralité et les candidats s'engagent à respecter cette indépendance.



11. CONFIDENTIALITÉ DES RÉSULTATS

Le contenu des épreuves, les critères d'évaluation et les résultats sont confidentiels avant, pendant et après la compétition. La décision du jury ne peut être communiquée à un candidat non qualifié pour l'épreuve considérée, sauf justification légitime de l'organisation.



12. AUTORITÉ DU JURY SUR LES RÉSULTATS (SÉLECTION ET FINALE)

La décision de qualifier les candidats lors de la phase de sélection et d'attribuer les classements lors de la finale relève exclusivement du jury et de son président. Aucun recours ne peut être formé contre les résultats communiqués.



13. DROIT À L'IMAGE

Chaque candidat autorise l'organisation à réaliser et à utiliser des photographies, vidéos ou enregistrements réalisés lors de la compétition. Ces contenus peuvent être utilisés à des fins de communication et de promotion du Championnat de France de Massage Assis Habillé sur Chaise, sur tout support et pour une durée illimitée. Cette autorisation est donnée à titre gratuit et sans limitation géographique.



14. PHOTOS, VIDÉOS ET RÉSEAUX SOCIAUX

La prise de photos, de vidéos et tout enregistrement sonore est interdite durant les épreuves, sauf autorisation écrite préalable de l'organisation. Toute diffusion sur les réseaux sociaux ou tout autre support sans autorisation est également interdite.



15. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La marque, le logo, le nom du championnat, ainsi que tous les éléments associés (supports, visuels, documents, etc.) sont la propriété exclusive de l'organisation. Toute reproduction, représentation ou utilisation non autorisée est interdite.



16. LA DÉONTOLOGIE

Le Massage Assis Habillé sur Chaise (MAHC) est une pratique de bien-être et de relaxation, non médicale, non paramédicale et non thérapeutique. Le praticien ne réalise aucun diagnostic et n'interrompt en aucun cas un traitement médical en cours. Il adapte sa pratique dans le respect du confort et de la sécurité de la personne recevant le massage, dans le cadre de ses compétences professionnelles et des règles de sécurité en vigueur.



17. OBLIGATION DES CANDIDATS(ES) ET VAINQUEURS

Les candidats s'engagent à respecter le présent règlement, les règles déontologiques, les décisions du jury et les consignes de l'organisation. Ils s'engagent également à adopter un comportement respectueux envers toutes les personnes présentes lors de l'événement. En cas de victoire, le(la) lauréat(e) autorise l'organisation à utiliser son nom, son image et sa performance à des fins de promotion du championnat. Le(la) lauréat(e) s'engage à participer, dans la mesure du possible, aux actions de promotion liées à son titre.



18. COMPOSITION DU JURY

Le jury sera composé d'un groupe de 6 à 11 jurys massés et un jury extérieur (le président du jury- Yannick Coignard).

A chaque étape du concours, chaque jury massé accordera une note à chacun des candidats qu'il aura testé en s'appuyant sur les critères d'évaluation énoncés en point 2 du règlement. Au sein de chaque étape, les candidats cumuleront les points octroyés par chacun de ses jurys. Les points obtenus en quart de finale, en demi-finale et en finale sont indépendants et ne s'additionnent pas.

Chaque jury compte pour une voix. Seul le président du jury dispose d'une voix prépondérante en cas d'égalité de points entre deux candidats.



19. USAGE DU TITRE DE P.P.R.E.F.

Dans le respect du règlement du championnat, le(la) candidat (e) vainqueur sera autorisé à revendiquer ce titre, cette marque déposée à l'INPI sur le plan commercial.